



COMMUNIQUÉ

Le 14 décembre 2005

POUR AFFICHER S.V.P.

À TOUS LES MEMBRES DU SEMB SAQ (CSN)

Modification d'horaire pour les employé-e-s à temps partiel prioritaire (TPP)

Bonjour à toutes et à tous,

Le présent communiqué a pour but de vous informer que les représentants du syndicat considèrent que l'ensemble des employé-e-s à temps partiel, assignés de façon prioritaire dans les succursales désignées (TPP) ont eux aussi la possibilité de remettre une nouvelle disponibilité initiale pour janvier 2006.

Évidemment, le TPP incapable de remettre une nouvelle disponibilité conforme aux dispositions de l'annexe 14 de la convention collective sera reclassé comme temps partiel non détenteur de poste dans la division.

Cette interprétation n'est pas encore confirmée ou infirmée par l'employeur.

Salutations syndicales,

Ginette Daviau

DÉLÉGUÉE EN CHEF

Joël Beaulieu

VICE-PRÉSIDENT DES SUCCURSALES – QUÉBEC
ET RESPONSABLE DU DOSSIER
RELATIONS DE TRAVAIL



Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la S.A.Q.

1065 rue St-Denis, Montréal, H2X 3J3

Téléphones: (514 / 849-7754) / Ligne directe: 1-800-361-8427 / Courriel : info@semb-saq.com